

# MScIS (Systèmes d'information) - 90 crédits - Coursus à temps partiel

Conformément à la Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires, le cursus d'un étudiant inscrit à temps partiel est le même que celui d'un étudiant inscrit à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre de réaliser les études en 6 semestres au maximum, sauf en cas de force majeure, en 8 semestres. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

Chaque cours est semestriel. Les étudiants suivent les cours dans la ou l'une des zones grises correspondantes.

Une certaine flexibilité est accordée dans le choix du semestre

Semestres impairs = automne, semestres pairs = printemps

**NB.** La liste des cours est sujette à changement

Coursus à temps plein	Crédits	Coursus à temps partiel					
Semestre 1		Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
<b>Management des SI</b>							
Business Model, Design and Inn.	6						
Information Ssecurity & Privacy	6						
IT Strategy & IS Governance	6						
<b>Ingénierie des SI</b>							
Data Mining	6						
Enterprise Systems Integration	6						
Interaction Design	6						
Probabilistic Algorithms	6						
<b>Semestre 2</b>							
<b>Management des SI</b>							
Business Analytics: Methods	6						
Cybersécurité et intelligence éco	6						
Neuro Economie							
Project Mgmt & Outsourcing	6						
<b>Ingénierie des SI</b>	6						
Analysis, Modeling and Design in IS	6						
Data Warehousing	6						
Emerging Distributed Architectures	6						
Webscale Analysis	6						
<b>Semestre 3</b>							
Mémoire (acad ou stage)	30						

L'étudiant à temps plein doit obtenir 18 crédits à l'issue du premier semestre (règlement art.11) = 1 an pour les étudiants à temps partiel.

L'étudiant à temps plein doit s'inscrire à au moins 12 crédits par semestre ultérieur (règlement art. 6) = 1 an pour les étudiants à temps partiel.

Le mémoire ne peut être déposé et défendu avant d'avoir réussi 60 crédits de cours. Il peut toutefois être entrepris plus tôt et défendu ultérieurement.